

# Demande d'inscription

## Scolaire & Périscolaire

### Année 2017/2018



#### 1<sup>er</sup> inscription en école maternelle, élémentaire et nouveaux arrivants


Le dossier **complet** est à retourner au Pôle Administration Générale en mairie Hôtel de Ville - 37 cours du Général de Lattre de Tassigny - 33340 Lesparre Médoc, avant toute démarche auprès de l'école.

**⚠ Sans dossier d'inscription, l'enfant ne sera pas accueilli dans les services périscolaires.**



**Restauration scolaire :**

Je demande au Directeur de l'école et au Médecin scolaire la passation d'un P.A.I. car l'enfant a un problème de santé à prendre en charge en temps scolaire



**Accueil Périscolaire :**

**Matin (LMMJV) de 07h30 à 08h30 / Soir(LMJ) de 15h40 à 18h00 et le Vendredi soir pour les enfants inscrits aux NAP de 16h30 à 18h00**



**Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)**

**du vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 mises en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires :**  1<sup>ère</sup> période (septembre à décembre)  2<sup>ème</sup> période (janvier à avril)  
 3<sup>ème</sup> période (mai à juillet)



**Ramassage scolaire** (Imprimé d'inscription au ramassage scolaire à compléter en juin)

*Votre enfant réside à plus de 3 Km de son école, il peut donc bénéficier du transport scolaire. Ce service gratuit est organisé par la commune. Il existe sûrement un arrêt à proximité de chez vous. Renseignez-vous auprès du « Pôle Administration Générale » en mairie.*

#### **Responsable légal et payeur pour les prestations utilisées par l'enfant**

Si le responsable payeur est différent des parents, préciser le nom ; prénom, adresse et téléphone, organisme. Joindre la pièce d'identité et l'attestation signée par le payeur :

.....  
.....  
.....

**⚠ Pour la sécurité de votre enfant des coordonnées téléphoniques actualisées sont indispensables pour procéder à l'inscription. Merci de communiquer tout changement de coordonnées ou de situation intervenant au cours de la scolarité de votre enfant à la mairie.**

Date de dépôt du dossier :

Date d'entrée :

Classe de:.....

Ecole d'affectation :

Secteur scolaire :

Date saisie "Base élève" :

Observation:.....

Décision de la commune de Lesparre-Médoc :

Avis motivé en cas de refus :

A Lesparre-Médoc, le.....

Le Maire,  
Bernard GUIRAUD

**enfant à inscrire :**

Nom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_.

Prénoms : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : .....

.....

Sexe :  Féminin  Masculin

**Etablissement d'origine** (s'il y a lieu):.....

**FRERES ET SOEURS**

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>DATE DE NAISSANCE</u>	<u>ECOLE FREQUENTEE</u>

Représentants légaux :  Marié,  Vie maritale,  Divorcé,  Séparé,  Veuf (ve)

mère  père  tuteur  tutrice  mère  père  tuteur  tutrice  
 autre (préciser)  autre (préciser)

Nom : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Adresse : .....

Tél domicile : .....

Tél du domicile : .....

Tél portable personnel : .....

Tél portable personnel : .....

Raison sociale et coordonnées de l'employeur : .....

Raison sociale et coordonnées de l'employeur : .....

Tél professionnel : .....

Tél professionnel : .....

Régime sociale : N°CAF /MSA : .....

Régime sociale : N°CAF /MSA : .....

N° Sécurité sociale : .....

N° sécurité sociale : .....

**Autorisation parentale**

Je soussigné.....responsable légal de l'enfant autorise à venir récupérer mon enfant les personnes majeures (munies d'une pièce d'identité) suivantes :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

**Engagement**

Je soussigné, en tant que responsable légal désigné ci-dessous, atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage à signaler à la ville de Lesparre-Médoc tout changement dans la situation de l'enfant au cours de sa scolarité. Tout usage délibéré de faux est passible des peines prévues par le code pénal art L433-19 et L441-7. Si ces manœuvres ont pour objet de conduire à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux arts. L313-1 et L313-3 du même code.

Le représentant:  mère  père  tuteur  tutrice  autre (préciser)

Le représentant:  mère  père  tuteur  tutrice  autre (préciser)

« Lu et approuvé » à écrire de manière manuscrite, date et signature

« Lu et approuvé » à écrire de manière manuscrite, date et signature

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

Nom et prénom de l'enfant :  
.....  
.....

Ecole fréquentée :  
.....  
.....

Pièces jointes :

Contrat prélèvement

Autorisation de prélèvement  
.....

RIB

Attestation sécurité sociale (enfant bénéficiaire inclus)

Pièce d'identité du payeur :  
.....

Informations :

Régime social :  
.....

N° Sécurité Sociale :  
.....

N° d'Allocataire CAF/MSA :  
.....  
.....

Observations :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Le payeur :  mère  père  tuteur  tutrice  autre (préciser)  
(Fournir une pièce d'identité)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél portable : \_\_\_\_\_ courriel : \_\_\_\_\_

**Mode de paiement à choisir :**

Par prélèvement automatique (joindre contrat et mandat de prélèvement et RIB au dossier)

Par Internet : <https://www.tipi.budget.gouv.fr>

En numéraire au Centre des impôts sur présentation de la facture <300€

Par chèque bancaire, libellé à l'ordre du Trésor, accompagné du talon détachable de la facture, sans le coller ni l'agrafer, à envoyer à l'adresse suivante :  
Trésorerie de Soulac/mer ,16 place Jean François PINTAT 33780 Soulac/Mer

**Tarifs et pièces obligatoires à fournir :**

Les tarifs de restauration scolaire et d'accueil périscolaire sont calculés en fonction du quotient familial. **Vous devez donc obligatoirement nous fournir :**

✓ **L'attestation de la sécurité sociale (enfant bénéficiaire inclus).**

✓ **Pour les usagers affiliés à la CAF ou à la MSA :**  
Une attestation de paiement datée de moins de 3 mois, mentionnant le n° d'allocataire et le quotient familial.  
En cas de séparation, l'attestation à fournir est celle du parent chez lequel l'enfant a sa résidence principale. Ou en cas de garde alternée, l'adresse qui a été retenue pour le choix de l'école fréquentée par l'enfant.

J'autorise le service scolaire dûment habilité à consulter les éléments de mon dossier d'allocations familiales nécessaires au calcul du tarif sur le site internet de la CAF.  
N° CAF : .....

✓ **Pour les usagers non affiliés à la CAF ou à la MSA :**  
Vous devez vous présenter en mairie afin de procéder au calcul de votre quotient familial, à l'aide de votre **avis d'imposition 2016**.  
En l'absence de ces informations, le tarif applicable à votre situation ne pourra être calculé. Le **tarif maximal sera automatiquement appliqué**, jusqu'à production des pièces demandées sans effet rétroactif.

Je ne souhaite pas communiquer mon quotient familial. J'ai pris note qu'en conséquence le tarif le plus élevé me sera appliqué.

**Conditions spécifiques :**

Les enfants sont admis au restaurant et à l'accueil périscolaire à condition d'être assurés. Cette assurance doit couvrir non seulement le risque de dommage causé par l'enfant, mais également le risque de dommage dont il pourrait être victime.

Je soussigné.....m'engage à souscrire un contrat d'assurance pour mon enfant..... et déclare avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire, des conditions d'admission et du règlement intérieur.

Représentant légal : <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> tuteur <input type="checkbox"/> tutrice <input type="checkbox"/> autre (préciser)	Le représentant légal : <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> tuteur <input type="checkbox"/> tutrice <input type="checkbox"/> autre (préciser)	Le payeur : <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> tuteur <input type="checkbox"/> tutrice <input type="checkbox"/> autre (préciser)
« Lu et approuvé » à écrire de manière manuscrite, date et signature	« Lu et approuvé » à écrire de manière manuscrite, date et signature	« Lu et approuvé » à écrire de manière manuscrite, date et signature

**La demande d'inscription ne pourra être retenue QUE SI le dossier est COMPLET.**

Un certificat d'inscription scolaire vous sera remis pour que vous puissiez procéder aux formalités d'admission auprès de l'école dans laquelle votre enfant sera scolarisé.

### Justificatif

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer+contrat bail, facture d'eau, électricité, téléphone fixe)
- Certificat de radiation de l'établissement

### Etat Civil

- Copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant) ou extrait d'acte de naissance
- Pièce d'identité des représentants légaux

### Divorce / Séparation sans jugement ou en attente

- La photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant
- Si mise en place d'une garde alternée : le jugement + le formulaire de déclaration sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant (disponible au service scolaire : l'un des parents indique obligatoirement son domicile pour définir l'école que l'enfant fréquentera, en référence au périmètre scolaire établi par la commune art. L.131-5 et L.131-6 du code de l'éducation)
- Séparation sans jugement : Le formulaire de déclaration sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant à retirer au service scolaire. Il doit être complété et signé par les parents.

### Santé

- Pour toute 1<sup>ère</sup> inscription en école élémentaire (CP), produire un certificat médical attestant que l'enfant a bénéficié des vaccinations obligatoires (art L-311-2 et L-311-3 du code de la santé publique).

## Le Pôle Administration Générale « service scolaire »

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

- ☛ Téléphone : 05.56.73.21.00
- ☛ Télécopie : 05.56.41.86.83
- ☛ Adresse électronique : [contact@mairie-lesparre.fr](mailto:contact@mairie-lesparre.fr)
- ☛ Site internet de la ville de Lesparre-Médoc : [www.mairie-lesparre.fr](http://www.mairie-lesparre.fr)

### Horaires d'ouverture des services d'accueils dans les écoles :

La commune accueille les enfants durant les jours d'écoles :

Temps d'accueil	Matin	Méridienne	Soir
Horaires	07 h 30 à 08 h 30	12 h 00 à 13 h 30	15h40 à 18h00